

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

en exercice	11	L'an deux mille vingt-quatre, le trois du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAMMOND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CARTERON Patrice, Maire.
présents	8	
votants	8	

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 27 septembre 2024

**PRESENTS** : MM et MMES CARTERON P. VILLARD C.  
SEON J. BEYNEL M. GREGOIRE B. BONNIER P. GRANJON  
X. VACHON T.

**EXCUSÉS** : POINT L. GIANDOLINI D. PADEL S.

**Secrétaire élu pour la durée de la session** : GREGOIRE B.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION ENVELOPPE DE SOLIDARITE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire des travaux au sein de différents bâtiments communaux.

Au niveau de l'école, il est primordial de changer le groupe pour la ventilation. Un changement de l'éclairage de certaines classes ainsi qu'un abaissement de plafond est requis.

Au niveau de la mairie, suite au transfert de l'agence postale dans les locaux de la mairie, un aménagement du bureau du Maire doit être effectué.

Le coût financier total s'élève à **16 509.80 € H.T.**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir pris connaissance des projets et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** la réalisation des travaux susmentionnés,

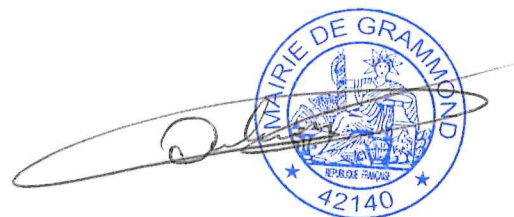
**SOLLICITE** une subvention du Conseil Départemental de la Loire, dans le cadre de l'enveloppe de solidarité, pour l'aider à financer ces projets.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,  
GREGOIRE Bruno

Le Maire,  
P. CARTERON



*Transmis au représentant de l'Etat le 15/10/2024*

*Publié le 15/10/2024*